

Ecole maternelle de Voglans
Procès-verbal du conseil d'école
Du mardi 11 juin 2024

Présents :

Mme Février, directrice
Mme Vinet, enseignante
Mme Di-Leo, enseignante
M. Mercier, Maire de Voglans
Mme Bernon, adjointe au maire service éducation
Mme Gilbert, représentante des parents d'élèves
Mme Magat, représentante des parents d'élèves
M. Robert, représentant des parents d'élèves

Excusés :

M. Ledouit, Inspecteur de l'Éducation Nationale
Mme Souli, représentante des parents d'élèves
Mme Bono, représentante des parents d'élèves
Mme Geoffroy, représentante des parents d'élèves

1- Fonctionnement de l'école

• Budgets municipaux

Merci à la mairie qui nous a informé il y a plusieurs semaines que le budget par élève avait été augmenté pour cette année 2024. Il était de 47,58€ par élève en 2023 et il est désormais fixé à 48,67€ pour l'année 2024. Cela fait donc un budget de 2401€ de janvier à août 2024 qui est utilisé pour le matériel pédagogique et les fournitures scolaires.

Merci également pour la somme de 3000€ qui nous a été versée sur la coopérative de l'école. Ce budget supplémentaire nous permet d'organiser de nombreuses sorties scolaires, de réaliser des ateliers pâtisserie, d'acheter du matériel pour les élèves à besoins particuliers et d'équiper l'école en matériel commun aux trois classes (comme les blocs de construction de la cour de récréation).

Un tableau récapitulatif des sommes de l'année précédente sera envoyé à la Mairie.

• Le numérique à l'école

→ ENT

L'ENT Beneylu a été mis en place pour la classe de Moyenne Section. Ce premier déploiement dans une première classe nous permet de prendre en main cet outil avant de le proposer plus largement dans l'école pour les professeures des écoles intéressées.

Pour le moment, seul le blog est utilisé afin de partager un plus grand nombre de photos que celles imprimées dans les cahiers de vie.

Une réunion d'information a été tenue pour les parents qui souhaitent découvrir l'outil.

Cette interface numérique permettra également aux enseignantes qui le souhaitent de communiquer par cette voie plutôt que par email.

→ Ordinateurs

L'équipe enseignante remercie la mairie pour la mise à disposition d'un ordinateur dans chaque classe. Le Proxy école a été installé par la directrice afin que les professeures des écoles puissent se servir d'internet dans un intérêt pédagogique avec les élèves, de façon protégée.

Les enseignantes souhaitent savoir s'il est possible que la mairie paramètre les ordinateurs à l'imprimante pour qu'elles puissent imprimer depuis leur classe.

Réponse de la mairie :

La Mairie va se renseigner pour connecter les imprimantes et installer les ordinateurs notamment un antivirus.

• Travaux

→ Arbres en pots

Nous remercions la mairie qui a installé deux arbres en pot dans la cour de récréation afin de végétaliser et de faire un peu d'ombre. Cependant, les enseignantes auraient apprécié être consulté quant à l'emplacement des arbres.

Réponse de la mairie :

Ils ont été implantés en fonction de la structure du bâtiment, peu de marge possible.

→ Rentrée 2024

Pourra-t-on avoir accès à la porte d'entrée de l'école à la rentrée 2024-2025 ?

Réponse de la mairie : Oui c'est possible.

→ Travaux de la classe de Petite Section

Nous souhaitons être consulté pour l'aménagement de la classe de Petite Section.

Est-ce qu'un budget est prévu pour l'aménagement de la nouvelle classe ?

Est-ce qu'il y a un budget ameublement prévu pour la nouvelle classe et les meubles vieillissants des autres classes ?

Une liste / devis sont à faire et à envoyer à la mairie.

Réponse de la mairie :

Rien de prévu à ce jour, à part un lavabo, un lave main et le gros œuvre.

Si gros changement de meubles, faire la demande pour le budget 2025.

→ La chaleur dans l'école

Représentants des Parents d'Élèves :

Ce sujet est le point de préoccupation majeure remonté par les parents. N'ayant pas réussi à ébaucher de solutions lors du dernier Conseil d'école, les Représentants de Parents d'Élèves ont lancé une consultation le 5 avril dernier appelant toutes pistes ou bon contact auprès des parents. Les principaux retours portent sur :

- se rapprocher d'un bureau d'études, une maman travaille dans une agence à Chambéry au besoin
- l'installation d'une climatisation, à minima une salle « refuge »
- idées avec performances à confirmer : pose de film anti-UV, pelouse synthétique sur enrobé
- l'achat de toiles tendues pour parer au plus urgent. Ce dernier point a depuis été porté par l'équipe des Représentants de Parents d'Élèves, financé par la Mairie et les bâches ont pu être installées.
- la demande aujourd'hui serait de s'engager sur une solution plus pérenne.

Réponse de la mairie :

La Mairie va se rapprocher de l'académie pour des pistes, la réglementation.

Des nouveaux vitrages pourraient être envisagés mais représente un budget important, ils vont être testés sur la médiathèque et la nouvelle classe.

→ Compléments Mairie :

-Les travaux pour la passerelle permettant le passage des maternelles dans la future zone de cantine dans l'ancienne médiathèque se feront également cet été.

-Concernant les parkings à vélo, des arceaux abrités seront installés derrière la Mairie, et des arceaux seront installés devant la maternelle et devant la médiathèque.

-Il n'est pas possible de garer les vélos dans l'enceinte de l'école.

2- Projets et vie de l'école

• Les derniers projets pédagogiques réalisés :

- **Cinéma** : Mercredi 25 mars, toutes les classes de l'école maternelle se sont rendues au cinéma l'Astrée de Chambéry. Les enfants ont été très attentifs lors du visionnage du court métrage "les Tourouges et les Toubleus". Cette sortie a été réglée par l'argent de la coopérative scolaire pour un montant de 272€.
- **Musée des beaux-arts** : Le mercredi 3 avril, la classe de Petite Section s'est rendu au musée des beaux-arts pour visiter l'exposition sur la découverte des émotions. Cette sortie ne nous a pas semblé adaptée aux classes de Maternelle. Pour cette raison, les sorties au musée des classes de Moyenne et de Grande Section ont été annulées et nous avons choisi de conserver notre budget bus. Le budget de cette sortie s'est élevé à 85€ et a été financé avec l'argent de la coopérative scolaire.

- **Carnaval** : Les enfants et l'équipe éducative sont venus déguisés le mercredi 10 avril. Petites représentations dansées et chantées au gymnase et dégustation de crêpes au sucre ont rythmé cette joyeuse matinée.
- **Mat s'éclate** : C'est avec beaucoup de regret que nous avons appris que la sortie à la Mat s'éclate avait été annulée par l'USEP (association sportive qui a organisé l'évènement) pour cause de mauvais temps. Encore merci aux parents qui s'étaient proposés d'encadrer les élèves et qui ont participé à notre réunion d'organisation.
- **Les sorties en forêt avec l'intervention de France Nature Environnement** :
Les classes de Moyenne et de Grande Section ont réalisé leur dernière sortie en forêt de l'année ce lundi 10 et mardi 11 juin. Le thème abordé était les oiseaux et les fleurs. La classe de Petite Section s'y rendra demain, mercredi 12 juin.
Les sorties en forêt animées par la FNE ont été financées intégralement par l'Association des Parents d'Élèves. En effet, le budget qui était initialement prévu à 3 285€ (73 élèves x 45€) pour l'école maternelle a été significativement augmenté de 925€. Un grand merci aux parents qui se mobilisent pour l'association et pour avoir augmenté notre enveloppe budgétaire cette année. Le coût des trois sorties par classe sur l'ensemble de l'année scolaire est de 2050€.
- **Sortie randonnée** : Jeudi 6 juin, les trois classes de l'école sont retournées au Revard pour la sortie de fin d'année. Les enfants ont pu ainsi redécouvrir un environnement qu'ils connaissaient enneigé. La classe de Petite Section est partie en premier pour profiter d'une petite randonnée d'une heure, commentée par Dominique Pettelot, accompagnateur en montagne. Le beau temps était au rendez-vous de cette belle matinée. Les classes de Moyenne et de Grande Section ont marché respectivement une heure et demie et deux heures au cours de l'après-midi. La météo fut moins clémente mais ne nous a pas empêché de bien profiter de notre journée et d'apprendre encore beaucoup sur la forêt, notre thème de l'année. Les trois classes ont pu pique-niquer en montagne. Le coût de cette sortie s'est élevé à 230€ et a été financée avec l'argent de la coopérative scolaire.

Représentants des Parents d'Élèves :

Encore de beaux événements sur la période et un magnifique char de carnaval, bravo.

• Projets d'école :

L'équipe pédagogique a mené une réflexion sur le projet d'école au cours du premier semestre. Ce projet d'école a été envoyé à l'inspection au début du mois de janvier 2024. En ce début de mois de juin, des précisions nous ont été demandées sur les indicateurs de pilotage des axes. Ainsi, le projet d'école ne pourra pas encore être présenté car il est soumis à une validation de l'Inspecteur de l'Éducation Nationale en amont.

Pour information, le projet d'école est mis à jour tous les cinq ans. De plus, il se décline en 4 axes :

- Les apprentissages et le suivi des élèves, l'enseignement
- Le bien être de l'élève, le climat scolaire
- Les acteurs et le fonctionnement de l'école
- L'école dans son environnement scolaire et partenarial

• Suivi des apprentissages des élèves :

Comme ce fut le cas à la fin du premier semestre, les parents sont également invités à rencontrer l'enseignante de leur enfant pour faire un petit bilan du deuxième semestre (mot dans le carnet) et leur transmettre le carnet de suivi des apprentissages.

3- Préparation de la rentrée scolaire

• Prévisions d'effectifs :

À cette date, il est prévu que l'école maternelle accueille 76 élèves l'an prochain, trois de plus qu'à la rentrée 2023-2024 :

- Élèves de petite section : 26
- Élèves de moyenne section : 28
- Élèves de grande section : 22

La répartition des élèves est en travail actuellement. Nous essayons d'équilibrer au mieux les effectifs en respectant la directive de l'Éducation Nationale qui est de ne pas mettre plus de 24 élèves dans une classe lorsqu'elle est composée d'élèves de Grande Section.

• Calendrier rentrée scolaire :

→ Date de la porte ouverte aux nouvelles familles

Afin que les parents et les futurs élèves de l'école maternelle puisse visiter l'établissement scolaire, l'équipe pédagogique organise une fin d'après-midi porte ouverte. Elle aura lieu le mardi 18 juin. Les familles sont invitées par petits groupes afin de rendre la visite agréable et permettre une communication de qualité avec les parents. Ainsi, un premier groupe est invité de 17h00 à 17h40 et un second groupe est invité de 17h50 à 18h30.

→ Date de la rentrée

La rentrée scolaire 2024-2025 aura lieu le lundi 2 septembre.

→ Rentrée progressive des élèves de Petite Section

Afin de faciliter les premiers moments de vie scolaire des élèves de Petite Section, l'équipe pédagogique souhaite organiser une rentrée progressive. Les familles sont invitées à nous confier leur enfant de 10h20 à 11h20 le lundi 2 septembre, puis la matinée entière le mardi 3 septembre (il n'y aura pas classe l'après-midi). La fréquentation de l'école aux horaires habituels débutera le mercredi 4 septembre. Cette rentrée progressive concernera uniquement les élèves de Petite Section et elle devra être autorisée par l'Inspecteur de l'Éducation Nationale. Les familles en ont déjà été informée lors des rendez-vous d'inscription. De plus, un mail de confirmation leur sera envoyé.

→ Défi mobilité

L'école maternelle s'est inscrite au défi mobilité pour la rentrée. Il s'agit d'un défi qui encourage la mobilité douce. Toutes les familles seront invitées à se déplacer autrement qu'en voiture individuelle. Le défi aura lieu le vendredi 20 septembre. Des informations complémentaires seront transmises dès le début de l'année prochaine.

• L'équipe enseignante

Les 3 enseignantes seront présentes l'année prochaine.

• Modalités de vote du bureau des élections à la rentrée suivante :

Après avoir recueilli l'avis du Conseil d'École, il a été décidé que le vote pour élire les représentants de parents d'élèves lors des prochaines élections aura lieu uniquement par correspondance et non par voie électronique.

• Communication école/familles :

La mise à disposition des ordinateurs permettra désormais de faire évoluer la communication école/familles pour la rentrée 2024-2025. Jusqu'à présent, les absences non prévisibles étaient signalées à la directrice via l'adresse électronique de l'école. L'année scolaire prochaine, les professeures des écoles pourront être directement destinataires des mails des parents et l'information ne transitera plus par la direction. Les adresses mails des professeures des écoles seront transmises à chaque famille en début d'année.

• Règlement de l'école :

Après vote, le conseil d'école adopte à l'unanimité cette évolution du règlement intérieur.

Le nouveau règlement intérieur sera donc de vigueur pour l'année scolaire 2024-2025.

4- Autres questions des Représentants de Parents d'Élèves

- Rythme scolaire

Lors du conseil d'école extraordinaire du 22 janvier 2024, la mairie avait proposé de réfléchir à une réduction du temps de la pause méridienne.

Représentants des Parents d'Élèves : Nous restons dans l'attente des éléments demandés à la Mairie

Réponse de la mairie :

- Une réunion sera organisée en septembre pour réduire ce temps méridien avec les élémentaires également.
- Les éléments sur le rythme scolaire seront transmis (conférence, CR périscolaire).

- Pot de fin d'année

Représentants des Parents d'Élèves : Un pot est traditionnellement organisé fin d'année pour les parents ayant accompagné. Ne serait-il pas souhaitable d'ouvrir cette invitation à tous ?

Réponse de la directrice : Traditionnellement ce pot est une initiative pour remercier les parents qui ont pris de leur temps pour encadrer des activités pédagogiques. Cette année la quasi-totalité des familles se sont fortement investis, c'est pourquoi nous proposons le pot de fin d'année à l'ensemble des parents.

- Cantine

Représentants des Parents d'Élèves : L'annulation des repas à la cantine en cas de professeure absente doit se faire à minima la veille avant 9h00.

Réponse de la mairie : Quand l'enseignant est absent, il est possible de faire manger l'enfant à l'école.

La séance est levée à 18h50 pour ce conseil.

La Directrice - Madame Février

La secrétaire de séance – Madame Magat

Ecole Maternelle
Chemin de Sonnaz
73420 VOGLANS
Tél. 04 79 54 42 99

